

Étude des effets et de l'impact du programme « Renforcer les avancées vers l'abolition de la peine de mort au Maghreb »

ECPM

2014-2023

Budget prévisionnel total de l'étude	40 000 euros TTC
--------------------------------------	------------------

1- L'action et les acteurs et actrices impliqués

ECPM est née en 2000 avec comme vocation militante de renforcer la coopération des acteurs de l'abolition (société civile, acteurs politiques, juridiques, culturels, éducatifs et médiatiques) afin d'accélérer l'abolition universelle de la peine de mort.

Aujourd'hui, l'association a pour **objet** d'organiser et de soutenir toute action qui permette de lutter contre la peine de mort dans le monde et de promouvoir son abolition universelle. La **mission** d'ECPM est de fédérer, renforcer, plaider et éduquer pour aboutir, ensemble, à l'abolition universelle de la peine de mort. Les **valeurs** d'ECPM sont de travailler, ensemble, au service de l'humain et pour une action audacieuse vers l'abolition universelle.

Depuis 2014, le programme « Renforcer les avancées vers l'abolition de la peine de mort au Maghreb » est mis en œuvre grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD) et d'agences de coopération de pays européens, selon plusieurs phases : phase 1 (2014-2016) / phase 2 (2017-2020) / phase 3 (2021-2023). Ce programme est aujourd'hui dans sa troisième phase de mise en œuvre selon les normes du bailleur AFD.

Depuis 2014, le programme est porté et mis en œuvre localement en partenariat avec des acteurs historiques et clés de la lutte pour l'abolition au Maghreb englobant des associations locales de défense des droits humains, des coalitions nationales contre la peine de mort, ainsi qu'une Institution nationale des droits de l'Homme (au Maroc).

L'objectif global du programme est d'obtenir des avancées positives vers l'abolition de la peine de mort dans la région du Maghreb. Pour cela, il vise à accompagner les progrès vers l'abolition de la peine de mort du mouvement maghrébin en agissant dans 4 pays cibles (Maroc, Tunisie, Algérie, Mauritanie). Il intègre une approche holistique et équilibrée concernant les différents « piliers » constituant les fondements nécessaires pour avancer vers l'abolition : droit pénal, engagements internationaux, procédure pénale, système judiciaire, pouvoir exécutif, société civile, médias et leaders d'opinion, pouvoir législatif, institutions nationales des droits de l'homme.

Il vise également à permettre aux partenaires locaux du programme de bénéficier de l'expertise d'ECPM afin d'élargir leurs champs d'action.

Afin de concourir à cet objectif, le programme poursuit, depuis ses débuts, trois objectifs spécifiques distincts, le **premier (I)** sur le **plaidoyer** au niveau national, régional et international, le **deuxième (II)** sur le **renforcement des capacités** des acteurs au niveau national, le **troisième (III)** sur la **sensibilisation** de l'opinion publique et plus particulièrement des jeunes.

La présente étude portera sur les trois objectifs spécifiques du programme tels que décrits ci-dessus.

www.ecpm.org


Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org


Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

Le budget du programme sur chaque phase est le suivant (en euros) :

2014-2017	455 527
2017-2020	601 965
2020-2023	976 499

2- L'étude

2.1- Attentes et objectifs

L'objectif de cette étude est de pouvoir apprécier de façon globale les **changements provoqués** sur différents plans (sociétal, politique, institutionnel) depuis 2014 par notre action sur les 4 pays cibles du projet (Maroc, Tunisie, Algérie, Mauritanie), les bénéficiaires et autres parties-prenantes, et de **mesurer les effets directs et indirects, prévus ou inattendus du projet**.

Elle permettra ainsi à ECPM de mieux évaluer et valoriser l'impact de son action afin de l'ajuster au mieux et de proposer les changements pertinents à même d'accompagner les pays de la région dans ce processus au long cours que constitue l'abolition de la peine de mort et les changements sociétaux, législatifs et politiques afférents.

Cette étude comportera ainsi :

Une **dimension rétrospective** : il s'agira d'apprécier les évolutions directement ou indirectement favorisées par le programme, les circonstances de ces évolutions, la manière dont elles se sont déroulées. Il s'agira aussi d'apprécier le modus operandi d'ECPM auprès des différents publics cible et son adaptation aux éventuels changements de contextes.

Et une dimension **prospective** : Il s'agira par cette étude d'enrichir la réflexion sur les évolutions futures des stratégies d'interventions d'ECPM au Maghreb et dans la région, en prenant en considération le chemin parcouru et celui restant.

2.2. Objets de l'étude

Le programme « Renforcer les avancées vers l'abolition de la peine de mort au Maghreb » arrive dans sa 3^e phase de mise en œuvre, suite à une première phase plutôt centrée sur le Maroc, et une deuxième et troisième phase englobant de plus en plus fortement la Tunisie, la Mauritanie et l'Algérie. Le but ultime du travail entamé au long de ces années est l'abolition en droit de la peine de mort dans les pays ciblés, un objectif dont la temporalité est difficile à établir.

ECPM souhaite ainsi continuer à opérer sur cette zone pour favoriser des progrès sur la question, jusqu'à l'atteinte, à terme, de l'abolition de la peine de mort. Cette étude est essentielle pour ECPM et ses partenaires suite à une dizaine d'années de travail conjoint, afin de disposer d'un regard et d'une analyse critique de l'impact de son action et de sa répercussion sur les capacités et les niveaux d'autonomie des acteurs locaux selon les champs nécessaires à mobiliser pour un plaidoyer efficace en faveur de l'abolition comme pour mettre en place dans les prochaines années une stratégie d'intervention la plus efficace possible pour porter ce changement sociétal.

L'étude pourrait nous amener à réfléchir aussi sur des changements d'échelle que ce soit en termes de public cible, de bénéficiaires ou de portée géographique et à nous questionner sur les modalités de mise en œuvre des partenariats à toutes les échelles (local, régional, international).

www.ecpm.org


Adresse : 62 bis avenue Parmentier,
75011 Paris, France

Tel : +33 1 57 63 03 57 • Fax : + 33 1 80 87 70 46
Email : ecpm@ecpm.org


Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00062 • APE 9499Z

 /AssoECPM

 @ECPM_asso

 @AssoECPM

 /company/ensemble-contre-la-peine-de-mort

 /ECPMassociation

2.3- Déroulement envisagé

La Directrice adjointe et la responsable MENA d'ECPM seront en charge du suivi rapproché de l'étude et référentes pour la/le consultant.e.

Le déroulé de l'étude est envisagé selon les différentes étapes suivantes :

Étape 1 : Cadrage, revue documentaire et proposition méthodologique

Les étapes 2 et 3 pourront se mener en parallèle.

Étape 2 : Collecte des données et premières analyses

Étape 3 : Mission(s) sur le terrain et poursuite de la collecte de données

Étape 4 : Phase d'approfondissement avec le COPIL

Étape 5 : Finalisation de l'étude et restitution des résultats

Le budget total de l'étude est fixé à 40 000 euros TTC.

2.4- Expertise externe recherchée

- Expertise confirmée dans le secteur du suivi-évaluation de projets dans le secteur des droits de l'Homme
- Une bonne connaissance du secteur des droits de l'Homme (notamment des droits civils et politiques et, si possible, de la peine de mort) et des projets menés avec des partenaires locaux
- Une solide connaissance des théories d'évaluation du changement ainsi qu'une expérience avérée dans la réalisation d'études de mesure d'effet et d'impact de projets dans le secteur des droits de l'Homme
- Des aptitudes pédagogiques et d'animation

2.5- Calendrier prévisionnel

Étapes	2023									
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10
Sélection consultant.e										
Cadrage, revue documentaire et proposition méthodologique										
Collecte des données et premières analyses										
Mission(s) sur le terrain et poursuite de la collecte de données										
Phase d'approfondissement avec le COPIL										
Remise rapport final										
Restitution des résultats										